

DÉLIBÉRATION n° 2025-043 de la séance du 13/11/2025

OBJET : **Dommage pris en charge par l'assurance du Centre de gestion – versement de l'indemnisation à la victime du sinistre**

L'an deux mille vingt-cinq, le jeudi treize novembre à dix heures, le Conseil d'administration du Centre de gestion de la fonction publique territoriale de Loire-Atlantique s'est réuni à Pont-Château, sous la présidence de M. Philip SQUELARD, Président.

Nombre de membres en exercice de l'Assemblée : 34. Le quorum est de 17.

Nombre de présents : 16 Nombre de voix : 26

ÉTAIENT PRÉSENTS :

Mmes et MM. Philip SQUELARD, Nicolas CRIAUD, Jean-Michel BUF, Karine PAVIZA, Emmanuel TERRIEN, Marie-Irène BRIAND-BOUIN, Anne-Marie CORDIER, Philippe JOUNY, Frédéric MILLET, Jean-Louis MOGAN, Jean-Pierre POSSOZ, Jacques PRAUD, Yvon LERAT, Bernard LEBEAU, Rodolphe AMAILLAND, Carole FEUNTEN-GRELAUD.

ÉTAIENT EXCUSÉS ET ONT DONNÉ POUVOIR :

M. Emmanuel RIVERY a donné pouvoir à M. Jean-Michel BUF,
Mme Lydie MAHÉ a donné pouvoir à M. Bernard LEBEAU,
M. Philippe BABONNEAU a donné pouvoir à M. Jacques PRAUD,
M. Claude CAUDAL a donné pouvoir à Mme Anne-Marie CORDIER,
Mme Claire HUGUES a donné pouvoir à M. Rodolphe AMAILLAND,
Mme Christelle BRAUD a donné pouvoir à M. Emmanuel TERRIEN,
M. Driss SAÏD a donné pouvoir à Mme Carole FEUNTEN-GRELAUD,
M. Pascal PRAS a donné pouvoir à M. Philip SQUELARD,
Mme Pascale BRIAND a donné pouvoir à Mme Karine PAVIZA,
Mme Aïcha BASSAL a donné pouvoir à M. Yvon LERAT.

ÉTAIENT EXCUSÉS :

Mmes et MM. Xavier BONNET, Edith MARGUIN, Sylvain SCHERER, Alain VEY, Agnès DUHEM-BOURGEAIS, Christophe JOUIN, Barbara NOURRY, Laurent DEJOIE.

ASSISTAIENT ÉGALEMENT À LA RÉUNION :

Pour la Direction des finances publiques :

Mme Stéphanie JAFFRENNOU, comptable assignataire,
M. Jérémie TESSIER, conseiller aux décideurs locaux.

Pour le Centre de gestion :

Mme Hélène GUILLET, directrice générale des services,
M. Yannick BONNET, directeur délégué Attractivité de l'emploi et transition des organisations,
Mme Sonia BOUCETTA, directrice déléguée, Qualité de vie et conditions de travail,
Mme Juliette BOYÉ, directrice déléguée Prospective et performance,
Mme Isabelle CONTREMOULIN, directrice déléguée, Développement territorial et relations aux publics,
Mme Florence HERBERT, directrice déléguée Expertise et pilotage RH,
M. Laurent TURQUOIS, directeur délégué Innovations sociales,
Mme Ghislaine LAUNAY, cheffe de service Secrétariat général.

À l'unanimité, M. Bernard LEBEAU a été désigné secrétaire de séance.

Dommage pris en charge par l'assurance du Centre de gestion – reversement de l'indemnisation à la victime du sinistre

EXPOSÉ

Le véhicule de Monsieur Jean-Pierre Possoz, administrateur du Centre de gestion, a subi un sinistre le vendredi 25 avril 2025 alors qu'il était stationné sur le parking aérien du Centre de gestion.

Suite à déclaration de ce sinistre à GROUPAMA, assureur du Centre de gestion, celui-ci a indemnisé le Centre de gestion à hauteur de 193,40 €.

Il convient de reverser à Monsieur POSSOZ la somme de 193,40 €, victime du sinistre et en ayant assumé directement la charge, en réparation du préjudice subi.

DÉLIBÉRÉ

VU le titre 1628 du 1^{er} septembre 2025 correspondant au règlement par GROUPAMA d'un montant de 193,40 € au bénéfice du Centre de gestion, son assuré, en indemnisation du préjudice matériel subi par Monsieur Jean-Pierre POSSOZ sur son véhicule le 25 avril 2025 ;

Monsieur Jean-Pierre POSSOZ s'absentant de la séance et ne participant pas au vote, le Conseil d'administration du Centre de gestion de la fonction publique territoriale de Loire-Atlantique, après en avoir délibéré à l'unanimité, soit 25 voix pour :

- **Décide** de reverser à M. Jean-Pierre POSSOZ, administrateur du Centre de gestion, la somme de 193,40 € correspondant à l'indemnisation versée par GROUPAMA suite au sinistre subi le 25 avril 2025 et assumé par celui-ci ;
- **Dit** que les crédits nécessaires sont inscrits au budget principal.

Pour extrait conforme,
Le Président,



Philip SQUELARD